



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

Mengschoul.lu

L'offre diversifiée des lycées en un coup d'œil

30 mai 2018

Mengschoul.lu

L'offre diversifiée des lycées en un coup d'œil

Ënnerschiddlech Schoule fir ënnerschiddlech Schüler : l'ambition du gouvernement est de proposer une école publique qui donne les meilleures chances de réussite à tous ses élèves, peu importe de quels horizons culturels, sociaux ou linguistiques ils viennent. Face à une population scolaire de plus en plus hétérogène, les écoles doivent être aussi diversifiées que les talents et les aspirations de leurs élèves. Il n'est plus question de proposer un seul modèle pour tous, mais de permettre à chaque élève d'accéder à des formations et à des qualifications de qualité, en fonction de son profil.

Au fil de la législature a été tracé un cadre qui permet à la force d'innovation des écoles de s'exprimer. C'est particulièrement le cas avec la réforme du lycée votée en 2017, qui attribue une plus grande autonomie pédagogique aux écoles.

Le travail sur le terrain, l'engagement exemplaire des lycées et des enseignants depuis de nombreuses années se trouvent ainsi encouragés et pérennisés. Ce sont en effet les écoles qui peuvent le mieux répondre aux besoins de leurs élèves, car elles sont au plus proche de leur population scolaire. Ces efforts contribuent à développer pleinement le potentiel de chaque jeune tout en proposant une voie de réussite à chacun.

Aujourd'hui, le paysage scolaire dessine une offre très riche et très diversifiée au niveau de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et jusqu'aux offres de brevet de technicien supérieur (BTS). Pas moins de 160 formations différentes sont proposées aux élèves, un nombre remarquable pour un petit pays.

Les offres linguistiques de l'école publique et gratuite ont été élargies. Grâce au plan de développement scolaire, chaque lycée reçoit les outils pour se donner un profil particulier, axé sur les besoins de sa population scolaire et bien ancré dans sa région.

Mieux pris en compte dans leurs aspirations et leurs talents individuels, les élèves sont mieux préparés à un monde professionnel de plus en plus spécialisé et à un secteur universitaire de plus en plus exigeant.

La plateforme mengschoul.lu trace la carte de cette offre scolaire diversifiée et permet aux élèves de trouver le lycée qui les accompagnera le mieux vers leur avenir. Une carte interactive permet de consulter les portraits standardisés des différents lycées avec un moteur de recherche selon les domaines d'intérêt, l'ordre d'enseignement, les offres linguistiques et les projets innovants.

I. UN PAYSAGE SCOLAIRE DIVERSIFIÉ

I.1. Une offre linguistique élargie dans l'enseignement public

Longtemps, la politique éducative a présupposé que l'enseignement des langues à l'école publique doit être la même pour tous les élèves. En conséquence, l'école luxembourgeoise n'a pas tenu suffisamment compte ni des réalités linguistiques ni des talents individuels des élèves, ce qui a engendré une perte de potentiel considérable.

Pour donner à chaque élève une chance de réussir indépendamment de la langue parlée à la maison, l'offre linguistique de l'école publique a été considérablement élargie.

I.1.1. L'enseignement germano-luxembourgeois

Le Schengen-Lyzeum à Perl accueille des élèves en provenance d'Allemagne et du Luxembourg et propose un parcours en langue véhiculaire allemande. Il combine des éléments de deux systèmes scolaires et conduit à un diplôme du système allemand (*allgemeine Hochschulreife*) et au diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois.

I.1.2. L'enseignement international

Deux lycées publics proposent des classes menant au baccalauréat international (BI) :

- le BI en langue anglaise est préparé à l'Athénée de Luxembourg dès la classe de 7^e ;
- le BI en français est préparé au Lycée technique du Centre, à partir de la classe de 6^e.

I.1.3. L'enseignement britannique

L'International School Michel Lucius offre un enseignement en langue anglaise au niveau du primaire et du secondaire. Le cursus permet d'accéder aux examens du niveau *A-levels* (*Advanced Subsidiary level* et *Advanced level*).

I.1.4. L'enseignement européen

Au niveau de l'UE, les Écoles européennes ont été conçues pour intégrer dans une même école des élèves qui ont des langues maternelles différentes. Vu la situation multilingue du pays et l'hétérogénéité de la population scolaire, ce modèle répond bien aux besoins du Luxembourg. Le succès de l'École internationale de Differdange et d'Esch-sur-Alzette (EIDE), ouverte en 2016 et élargie dès l'année suivante, en témoigne. L'EIDE fonctionne d'après les programmes officiels des Écoles européennes pour l'enseignement primaire et secondaire et mène au baccalauréat européen, reconnu dans tous les pays de l'UE.

L'enseignement européen introduit ainsi dans le système scolaire public une offre plus flexible au niveau de l'apprentissage des langues. Les élèves peuvent non seulement choisir leur section linguistique – parmi les sections francophone, germanophone et anglophone –, mais aussi les langues étrangères qu'ils désirent apprendre.

À la rentrée 2018-2019, le paysage scolaire sera enrichi de trois lycées publics qui proposeront l'enseignement européen comme partie intégrante de leur offre.

L'enseignement européen sera dispensé au niveau de l'enseignement primaire et secondaire :

- au Lënster Lycée à Junglinster ;
- au Lycée Edward Steichen à Clervaux (uniquement secondaire en 2018-2019) ;
- au Lycée de Mondorf-les-Bains.

I.1.5. Des sections de l'enseignement secondaire général en langue véhiculaire française

À partir de la rentrée 2018-2019, sera créée progressivement une offre supplémentaire en langue véhiculaire française pour la plupart des sections de l'ESG. Toutes les disciplines les cours y seront enseignées en français, à l'exception des cours de langue. L'allemand y sera enseigné à un niveau « cours de base » en 4^e et en 3^e.

Ces formations s'ajouteront à l'offre existante des classes « à régime linguistique spécifique » s'adressant, elles, à des élèves qui n'ont pas suivi toute leur scolarité au Luxembourg et qui ne maîtrisent pas du tout ou très peu l'allemand.

I.2. Plus de 160 formations différentes

I.2.1. Huit sections à l'enseignement secondaire classique

Aux sept sections du cycle de spécialisation (de la classe de 3^e à la classe de 1^{re}) existantes s'est ajoutée la section I, Informatique et communication, ouverte dans deux lycées en 2017-2018 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette et Lycée des Arts et Métiers à Luxembourg). Elle sera également offerte à partir de la rentrée 2018 au Lycée Edward Steichen de Clervaux.

I.2.2. 13 sections à l'enseignement secondaire général

Trois nouvelles sections verront le jour à la rentrée 2018 :

- une section « sciences environnementales » (SE) au Lycée technique d'Ettelbruck (2^eG et 1^{re}G);
- une section « architecture, design et développement durable » (A3D) au Lycée Josy Barthel à Mamer (4^eG à la 1^{re}G) ;
- une section « gestion de l'hospitalité » (GH) au Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch (nouvellement École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg) (2^eG à partir de 2018-2019, 4^eG à partir de 2019-2020).

I.2.3. 120 formations professionnelles

La formation professionnelle propose quelque 120 formations différentes axées sur le monde professionnel. Ces formations s'inscrivent dans trois voies de formation : le certificat de capacité

professionnelle (CCP), le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) et le diplôme de technicien (DT). Ce dernier permet également d'accéder aux études techniques supérieures après avoir accompli des modules préparatoires spécifiques.

I.2.4. 25 brevets de technicien supérieur (BTS)

Différents lycées proposent également des formations de deux ans au niveau de l'enseignement supérieur menant au brevet de technicien supérieur. Vingt-cinq formations sont offertes dans les domaines suivants :

- les arts appliqués (réalisateur graphique, dessin d'animation, cinéma et audiovisuel) ;
- l'artisanat (technologie bois) ;
- le commerce (assistant de direction, gestionnaire comptable et fiscal, gestionnaire en commerce et marketing) ;
- l'industrie (conducteur de travaux, dessinateur et constructeur sur métal, chimie analytique, réseau de télécommunication ...) ;
- la santé (infirmier, sage-femme, assistant technique médical ...) ;
- les services (gestion d'entreprise et développement durable, *media writing*, informatique, génie automatique).

I.3. Les lycées se donnent des profils particuliers

La réforme du lycée votée en 2017 assure une autonomie aux lycées, encouragés à mettre en œuvre des profils pédagogiques particuliers. Que ce soit en proposant des cours à options spécifiques, en adaptant les sections existantes ou en créant des projets innovants, les lycées se sont « spécialisés » dans des domaines clé pour l'avenir.

Les lycées peuvent ainsi se développer en véritables pôles de compétences, correspondant aux aspirations de leurs élèves. Trois pôles se sont déjà mis en place :

- les lycées « *future hub* », axés sur l'apprentissage innovateur des technologies et des sciences (Lycée technique d'Esch, Lycée des Arts et Métiers, Lycée Edward Steichen à Clervaux) ;
- les « *entrepreneurial schools* » (Lycée technique de Lallange, Lycée technique École de Commerce et de Gestion, Lycée Ermesinde, Lycée privé Marie Consolatrice) ;
- les lycées qui s'engagent dans le développement durable (Lycée technique Ettelbruck, Lënster Lycée à Junglinster, Lycée Josy Barthel à Mamer).

I.4. Des démarches propres pour répondre aux besoins des élèves

De nombreux établissements scolaires ont déjà choisi la voie de l'innovation pour répondre aux défis de leur population scolaire. Pour encourager cet élan et pérenniser ces initiatives, le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) a été mis en place. Il fédère les efforts que fournissent les lycées dans l'intérêt de leurs élèves.

Pour offrir à tous ses élèves la meilleure qualité d'enseignement et d'encadrement possible, chaque établissement doit établir ses propres démarches dans une série de domaines essentiels pour la réussite. Sept domaines sont prévus pour les lycées.

Les sept domaines essentiels sont : l'organisation de l'appui pédagogique ; l'encadrement des enfants à besoins spécifiques ou particuliers ; la collaboration avec les parents d'élèves ; l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) ; l'assistance psycho-sociale des élèves ; l'orientation des élèves et l'offre périscolaire.

Pour chacun de ces domaines, les objectifs nationaux sont définis dans un cadre de référence. Les lycées sont autonomes pour choisir les pratiques les mieux adaptées aux besoins de leur population d'élèves.

II. WWW.MENGSCHOUL.LU

Pour informer les élèves sur l'offre scolaire existante et les aider à trouver le lycée qui répond le mieux à leurs besoins et intérêts, le ministère a mis en place un nouvel outil : le site www.mengschoul.lu.

II.1 Une carte interactive

Au cœur du site www.mengschoul.lu, une carte géographique interactive permet de localiser les différents lycées dans l'ensemble du pays. Des filtres permettent d'affiner la recherche en sélectionnant l'offre selon

- *l'ordre d'enseignement* :
enseignement secondaire classique, enseignement secondaire général, formation professionnelle, brevet de technicien supérieur, enseignement européen, enseignement international, ...
- *les offres linguistiques* :
classes offrant un enseignement en langues adapté (mise à niveau, approche langue étrangère, etc.)
- *les projets innovants des lycées, correspondant aux domaines d'intérêt de l'élève* ;
 - les technologies de l'information et de la communication et les médias ;
 - l'entrepreneuriat ;
 - la culture et la musique ;
 - la promotion des STEM (sciences, technologies, ingénierie, mathématiques) ;
 - l'enseignement des langues ;
 - le climat scolaire ;
 - le sport ;
 - l'engagement humanitaire et social ;
 - l'ouverture sur le monde extrascolaire ;
 - le développement durable.

En quelques clics, l'élève est ainsi guidé vers les lycées dont les offres collent le mieux à son profil et ses aspirations.

II.2 Un portrait détaillé de chaque lycée

La carte interactive donne également accès à un portrait détaillé de chaque lycée.

Les portraits reprennent les domaines qui correspondent au profil du lycée (*voir aussi point I.3*), les services offerts (bibliothèque, restauration scolaire, service socio-éducatif, médiathèque, etc.), les partenaires externes (entreprises, ONG, associations culturelles), la charte du lycée, l'organisation de la coopération avec les parents d'élèves et avec les élèves, les activités d'orientation, les mesures d'appui scolaire, les certifications décernées ...

L'élève et ses parents peuvent ainsi comparer en un coup d'œil les offres des différents lycées pour faire leur choix en connaissance de cause.

II.3 Des clips vidéo

Le site www.mengschoul.lu propose également cinq clips vidéo en relation avec des secteurs particulièrement orientés vers l'avenir : la culture, les technologies de l'information et de la communication, les langues, l'entrepreneuriat et les STEM (sciences, technologies, ingénierie, mathématiques). Chaque clip met en scène un jeune qui réfléchit à son orientation future en fonction de ses domaines de prédilection, et illustre des projets et des sections offertes des lycées dans ces domaines. À la fin, l'élève est guidé vers les portraits des lycées dont les offres correspondent à ces domaines.

III. QUATRE SÉANCES D'INFORMATION

Pour les informer sur l'offre diversifiée de l'enseignement secondaire public et les aider à choisir le lycée le plus approprié, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, invite tous les élèves et leurs parents à quatre séances d'informations régionales.

Y sera présentée la plateforme www.mengschoul.lu, différents établissements scolaires seront présents avec des stands d'information et des enseignants-orienteurs guideront les élèves et leur parents pour trouver l'offre la plus adaptée à leurs aspirations.

Rendez-vous :

- le samedi 2 juin à 10 heures à Mondorf-les-Bains (salle des fêtes du Domaine thermal)
- le samedi 9 juin à 14 heures à Luxembourg (centre culturel Tramsschapp)
- le mardi 12 juin à 18 heures à Diekirch (Al Seeërei)
- le samedi 16 juin à 10 heures à Esch-sur-Alzette (Kulturfabrik).

La présentation du site www.mengschoul.lu se fera en luxembourgeois. Une traduction simultanée en français, anglais et portugais sera assurée lors des quatre séances d'information.

Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur www.men.lu et sur Facebook